

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 Février 2024

Quelques mots d'introduction

Le président Christian Villemot remercie les personnes présentes

- Mr Le Maire Jean-Pierre GUILLAUD ainsi que Laurence LAYDEVANT deuxième adjointe
- Les adhérents présents
- Tous les membres du CODIR.

4 Sections sont représentées : Yoga du lundi, Yoga du jeudi, Gym du mardi matin, gym tonique du mardi soir.

Nous déplorons l'absence de parents du cours enfants

Les professeurs sont excusés.

Le président présente les membres du CODIR constitué sur 2 AG

A savoir :

- Christian VILLEMOT : président sortant
- Dominique GELON : secrétaire
- Françoise DESMIDT : secrétaire adjointe
- Steve SCHERPEREEL : Trésorier
- Olivier BRUN : trésorier adjoint
- Elisabeth RUSSU : référente Yoga et candidate au poste de vice-présidente
- Christophe VALLIER (excusé)

Le président nous présente également Christophe BREHERET candidat au poste de Président

Le président précise que l'AG annuelle doit se tenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice, ce qui est le cas

Nombre de présents : 28

Représentés : 14

Le quorum est atteint (19 présents / représentés), l'AG peut commencer.

Le président de séance aborde l'ordre du jour :

Rappel du compte rendu de l'assemblée générale 26 janvier 2023

Adopté à l'unanimité

Présentation du rapport moral (septembre 2022 à juin 2023)

Les adhésions ont bien remonté :

- Gym du matin : 29 adhérents - Yoga : 20 - Gym tonique : 13 - Gym enfants : 12

Les 2 animatrices ont été augmentées à raison de 4 % à compter de septembre 2022.

clv 

Les tarifs des adhésions ont été également augmentés en septembre 2022 :

- Yoga et Gym enfants : 7 % soient respectivement : 135€ et 75€
- Les 2 Gym : 11 % soient 70€
- Le club ne prendra plus en charge les licences enfants qui doivent s'en acquitter

Le cours de Gym Tonique a été avancé à 19h30.

Investissements effectués : des poids pour le cours de gym

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Présentation des comptes de l'exercice (septembre 2022 à juin 2023).

Le trésorier Steve SCHERPEREEL prend la parole

Les documents ont été préalablement fournis avec la convocation.

Le résultat financier pour l'exercice 2022/2023 s'élève à 685,14€

Nous remercions tout particulièrement la mairie qui grâce à des dons (faillies et subvention) et la mise à disposition de la salle, nous permet d'avoir un bilan positif.

La trésorerie en fin d'exercice se monte à 5286,12€

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Elections des nouveaux membres au Comité Directeur

- Christophe BREHERET candidat au CODIR et au poste de président
- Elisabeth RUSSU candidate au poste de vice-présidente

L'assemblée approuve à l'unanimité la candidature de Christophe Breheret au CODIR et au poste de Président ainsi que la candidature d'Elisabeth RUSSU au poste de Vice-Présidente

Nouveau CODIR

- **Christophe BREHERET : Président**
- **Elisabeth RUSSU : Vice-Présidente et référente Yoga**
- **Dominique GELON : secrétaire et référente gym tonique**
- **Françoise DESMIDT : secrétaire adjointe et référente gym matin**
- **Steve SCHERPEREEL : Trésorier**
- **Olivier BRUN : Trésorier adjoint**
- **Christophe VALLIER**



Regards sur l'exercice en cours (2023-2024)

Adhésions

Les adhésions sont toujours à la hausse :

Gym du matin : 31 adhérents - Yoga : 27 le lundi et 12 le jeudi - Gym tonique : 16

Seulement 5 enfants cette année : suppression de l'aide des Mamies dès Octobre 2023.

Encore en grand MERCI aux Mamies bénévoles

Développement

Ouverture d'une deuxième séance de Yoga le jeudi soir.

Animatrices et animateur :

C'est grâce à elles et lui que nous pouvons pratiquer et nous les remercions.

En retour nous avons fait avancer certains points les concernant :

- L'AG de janvier 2023 avait validé le principe d'une augmentation en septembre 2023 : 5^{ème} augmentation depuis 2018 (il y avait du retard).
- Même démarche en ce qui concerne les animateurs en prestations, dans un autre contexte moins décalé.

Le site internet

- Il vit sa vie, n'hésitez pas à nous faire des remarques et suggestions. Au-delà de la période des inscriptions avec la saisie des formulaires, n'hésitez pas à le consulter, vous avez en particulier le calendrier des séances constamment tenu à jour.
- L'EPGV développe et met à disposition des contenus accessibles aux adhérents, vous trouverez des informations pour vous aider à y accéder.
- Les balades et activités diverses proposées par le CODEP EPGV vous sont transmises par mail et sont toujours consultables sur notre site.

Nouveautés :

1 référent par activité qui se charge de récupérer les fiches d'adhésions et faire le lien avec le bureau.

Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

Pour l'exercice en cours, une très grande partie des données financières sont connues à ce jour : le compte d'exploitation devrait être aux alentours de l'équilibre, les recettes (essentiellement les cotisations) équilibrant les dépenses (essentiellement les rémunérations des animateurs).



Regards sur le prochain exercice 2024-2025

L'exercice 2023-2024 est bien engagé au plan des activités et finances et cela nous amène à regarder la rentrée 2024 en termes de poursuites et reprises d'activités, mais aussi de tarifications

Gymnastique enfants

Doit-on continuer la gym enfant ?

Les effectifs en grosse baisse nous amènent à nous questionner sur la pertinence de notre offre.

Le déficit généré pèse sur les comptes actuellement.

Les contraintes liées à l'encadrement au-delà de 8 enfants sont lourdes.

En raison des travaux de l'école, la salle de motricité ne sera pas disponible pendant 2 ans.

L'assemblée vote à l'unanimité la suspension du cours enfants au moins pour l'exercice 2024-2025.

Tarification des séances :

Evolution des multi-activités

Les adhérents souhaitant pratiquer 2 activités bénéficieront d'une réduction de 50% sur l'activité la moins chère.

Ré-équilibrage de la tarification des séances Gym et Yoga

Steve, trésorier depuis l'année dernière, a pris le temps de faire une étude approfondie sur l'équilibre financier de l'association et de l'équité des cotisations réclamées. Il en ressort une disproportion des participations que nous souhaitons rééquilibrer :

1. Cette année, l'activité Yoga grâce à un nombre d'inscrits croissant (30 adhérents) génère une ressource de près de 800€ supplémentaires. Le rôle d'une association n'étant pas de faire des bénéfices, nous proposons de baisser la cotisation de 135€ à 120€.
2. L'activité gym quant à elle, malgré son prix modique est à l'équilibre grâce à sa très bonne fréquentation. Nous proposons une évolution de 70 à 75€ pour suivre l'inflation salariale.

Ces différentes adaptations tarifaires sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée

Quelle réponse à la forte demande pour le Yoga du lundi ?

Doit-on ouvrir une deuxième séance ? Dédoublement ?

Le CODIR propose de surseoir en 2024-2025 à l'ouverture d'une nouvelle séance, mais considère très possible / probable la poursuite de l'augmentation de la demande pour le Yoga : le risque est que la séance du lundi soir soit un peu chargée, surtout dans les premières semaines, et cela d'autant plus que le tarif du Yoga va baisser et attirer encore plus de monde. Une évolution de la séance du jeudi pourrait servir à contenir cette éventuelle demande en excédent.

Certains adhérents ont fait part de leurs craintes de voir arriver de trop nombreuses demandes d'inscriptions suite aux nouvelles cotisations.

Le trésorier a expliqué qu'il serait mis en place un protocole pour prioriser les anciens adhérents et enregistrer les nouvelles demandes en temps réel. Il a rappelé également l'objectif de pérenniser les activités, de les rendre accessibles au plus grand nombre et de contribuer à la bonne dynamique des groupes.

Clarification de l'évolution des conditions de rémunération des intervenants salariés

Le CODIR indique qu'il prendra en compte désormais, en début de saison, l'évolution de l'indice CNCS (conventions nationales collectives des sports) correspondant aux rémunérations des encadrants d'activités des sports.

Indications sur le budget prévisionnel 2024-2025

Avec les nouveaux tarifs, et à effectif d'adhérents stable, notre prévision de budget 2024-2025 sera à l'équilibre ou approchant.

Questions et points divers

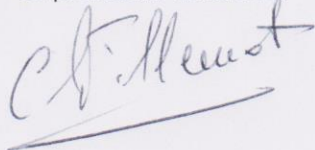
Mr le Maire et Laurence Laydevant, deuxième adjointe, nous parlent du projet de la future école .

Dans sa conception, l'école comptera une salle de sports de 200m2 qui sera mise gracieusement à la disposition des associations. Nous bénéficierons alors d'une plus grande salle et d'une plus grande amplitude horaire. Par exemple, la possibilité de l'utiliser aussi le vendredi jusqu'alors réservée aux loueurs potentiels de la salle.

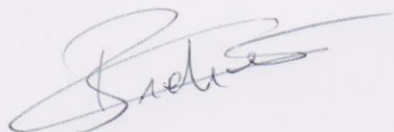
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les participants sont conviés à un moment de partage pendant lequel nous en profitons pour remercier chaleureusement Christian VILLEMOT, pour les années de services rendus et surtout pour son investissement, sa bienveillance et sa grande disponibilité. Au nom des adhérents qui se sont groupés pour le remercier nous lui remettons quelques présents et gentils messages.

Le président de séance



Le président



La Secrétaire

